

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL

213, RUE LA FAYETTE, 75480 PARIS CEDEX 10

Téléph. 208-86-50 et la suite

Paris, le 11 décembre 1973



Aux Secrétariats des
Unions Départementales concernées
par les problèmes de la
Main-d'Oeuvre Immigrée



• Pour information :

- Aux secrétariats régionaux
- A la Commission Confédérale M.O.I.
- Aux groupes de langue confédéraux

Chers Camarades,

Comme nous le faisons régulièrement chaque semestre, vous trouverez ci-joint un état mécanographique, à jour au 21.11.1973, de la diffusion des différents journaux en langue maternelle édités par la Confédération, comprenant les noms et adresses des diffuseurs, le nom de l'entreprise, quand celui-ci nous est connu, où doivent être diffusés les journaux et le nombre de ceux-ci.

Un tel document, nous en sommes certains, vous sera d'une grande utilité pour la poursuite et le développement de la campagne de diffusion et de soutien financier de ces journaux engagée à la fin du 2ème trimestre 1973 (lettre de Georges SEGUY qui vous a été adressée le 17 mai 1973).

Quelques organisations ont, à ce jour, répondu à notre appel, notamment concernant le soutien financier. Citons quelques exemples :

- L'U.D. du Nord nous a réglé 500 bons soit 1 000 francs.

Le Rhône annonce le paiement de 100 bons.

La Gironde: 1/3 des bons placés sont réglés - 15 postes nouveaux de diffusion créés.

- L'U.D. de Seine Maritime, grâce à une nouvelle commande, porte la diffusion de 1 bon pour 2 journaux sur le département.

Le Val de Marne: 1 bon pour 3 journaux - bien accueillis

L'Oise a placé tous ses bons; les camarades en redemandent

La Loire: 1 bon pour 3,5 journaux

- La Seine St Denis signale que 4 unions locales ont réalisé le placement sans difficulté.

../..

Chacun s'accorde à reconnaître l'importance de telles publications, en particulier dans l'actuelle période de lutte intense.

Ainsi, la décision de sortir un numéro spécial en 6 langues, dans le cadre de la préparation de la journée du 6 décembre, a été particulièrement bien accueillie.

De même, les échos qui nous parviennent d'entreprises où le bon de soutien a été proposé aux lecteurs, sont extrêmement favorables.

Par contre, des organisations ignorent encore la décision confédérale de lancer la campagne de soutien financier et certaines ne connaissent pas encore l'existence des journaux en langue maternelle.

Ces différentes raisons nous incitent à nous adresser à vous à l'occasion de la sortie des états de diffusion. Ceux-ci, réalisés en double exemplaires, doivent vous permettre de répercuter ces informations aux Unions Locales.

Rappelons que le premier envoi de bons de soutien aux Unions Départementales ne représentait qu'un bon pour 8 journaux, soit pour votre U.D. :

. bons pour journaux livrés.

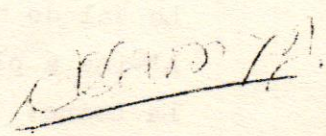
Il n'est évidemment pas question de limiter la diffusion des bons à ce chiffre, mais bien de tendre à un bon par journal.

Nous vous demandons de bien vouloir nous tenir informés des initiatives que vous avez prises ou que vous vous apprêtez à prendre pour que cette campagne soit un succès et permette ainsi de poursuivre la publication de ces journaux dont le tirage mensuel, suite à de nouvelles demandes, atteint en cette fin 1973 près de 220 000 exemplaires par mois pour les 6 titres.

Vous voudrez bien également, si ce n'est déjà fait, verser à la Trésorerie Confédérale la part qui lui revient sur les bons déjà placés (en mentionnant: soutien presse en langue maternelle) en précisant que la Trésorerie est à votre disposition pour des envois complémentaires de bons de soutien.

Dans l'attente de vous lire,

Nous vous adressons, Chers Camarades, nos fraternelles salutations.


André ALLAMY

Secrétaire de la CGT